

Association Mains libres

Siège : 15 rue Saint-Denis 75001 Paris – tél. 01 42 21 99 32

Bagagerie : 32 rue Berger 75001 Paris

Tél. bagagerie de 7h à 9h et de 20h à 22h : 01 42 36 67 08

www.mainslibres.asso.fr – Contact : elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr

Identifiant SIRET : 491 669 362 00015

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du mercredi 14 mars 2012

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de l'association Mains Libres s'est tenue le mercredi 14 mars 2012 de 18h30 à 21h. Les adhérents avaient été convoqués par un courrier du 24 février 2012.

Le contrôle des présents et des procurations a été assuré par Bernard Dubois, vice-président et trésorier, et par Jeanne Kalt, administratrice.

Adhérents présents : Françoise ABA, José ABDERRAHMANI, Vincente ALLAIN, Alice ARGER, Renaud BABIN, Petru BÂRGU, Michelle BOISSON, Ghislaine BOUAYAD (Croix-Rouge 1er/2è), Elisabeth BOURGUINAT, Yolaine BOUVIALA, René BROUSSE, Van Khoa BUI, Isabelle CHANAL, Shopon CHAUDHORY, Laurent CHOISNEL, Patrick DARCHY, Julien DARRAS, Patrice DE SEAUVE, Thérèse DONEAUD, Yves DOUGIN, Bernard DUBOIS, Philippe DUPAGNE, Janos ERDEI, Drahamani GARY, Georges GAZUA, Mohamed GDIRI, Chantal GUERRE, Nabila HAMMAD, Pierre HENNICO, Alissa JAZZAR, Jeanne KALT, Elisabeth LACAU, Alan LEBLOND, Cyril LEBLOND, Martine MARTIN, Raoul PASTRANA, Pierre PERRET, Salvador PINTEA, Elise PIVARD (Enfants du Canal), Jean REDEUIL, Abdelhadi RIAHI-IDRIS, Patrick ROBURIN, Frédéric ROSIN, Pierre-Marc RUNAVOT, Patrice SADIA, Anne SARFATI, Bernard SARRAZIN, Claude SAVRY, Clément SEGRET, Catherine SIMONNET, Sophie-Amélie SIMONNET, Chantal SPETH, Hugues TEMPLIER, François VASTEL, Abdelaziz YOUNOUS, Emmanuelle YU TING

Adhérents représentés : Christine BARA, Bernard BLOT, Laurent BOULLEY, Jacques GOMIS, Murielle LABROSSE, Sabine LECOMTE, Christophe LEMERY, Véronique LILE, Jérémie MARCHENAY, Michel MORIN, Paulette MORIN, Evelyne PARENT, Gilles POURBAIX, Jacqueline ROSSI, Anne RUSCIO, Marie-Ange SCHILTZ, Gérard SEIBEL (Soupe St Eustache), Daniel TOUDERTE, Jacqueline VIOMESNIL, Adel YAHIA.

Soit 56 présents et 20 représentés (total 76, dont 29 SDF, 5 anciens usagers, 33 ADF, 3 associations partenaires, 6 membres donateurs), sur 82 adhérents à jour de leur inscription 2012.

*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La présidente, Elisabeth Bourguinat, déclare la séance ouverte à 18h30 et remercie les membres du conseil d'administration qui se sont occupé de préparer la salle et le buffet qui suivra la réunion (Bernard Dubois, Martine Martin, Jean Redeuil, Aziz Younous). Elle indique que dès que le quorum sera atteint, il faudra suspendre l'assemblée générale ordinaire pour passer à l'assemblée générale extraordinaire, avant de reprendre l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire.

1) Présentation du rapport moral 2011 par la présidente

« Chers amis,

Pour ce cinquième anniversaire de la création de la bagagerie, j'ai décidé de vous présenter un rapport moral approfondi, en reprenant les critères d'évaluation que nous avons définis lors de la création de la bagagerie en 2007.

Je m'appuierai notamment sur la remarquable analyse des statistiques de fréquentation de la bagagerie effectuée par Marie-Ange Schiltz et Bernard Dubois. C'est un rapport de 19 pages qui sera joint en annexe du PV de cette AG et qui sera remis à nos partenaires. Je tiens à saluer cet énorme travail de décorticage des statistiques à partir des feuilles de pointage remplies par les bénévoles à chaque permanence. C'est un travail ingrat, mais qui nous permet de rendre compte de façon argumentée à la Ville et nos partenaires de l'utilisation que nous faisons des locaux et des financements mis à notre disposition ainsi que de l'utilité sociale de notre équipement.

Je vais commencer par les points positifs, puis je passerai aux points négatifs, et enfin aux défis qui nous attendent au cours de cette 6^{ème} année de fonctionnement de la bagagerie.

I – POINTS POSITIFS

Le taux de remplissage de la bagagerie

En 2011, ce taux moyen d'occupation est de 93 %, soit sur l'année une moyenne de 47 casiers attribués, ce qui est très positif. Ce taux a légèrement diminué par rapport à 2010, mais c'est lié au fait qu'à la fin 2010 et au début 2011, le Conseil d'administration (CA) a ralenti les inscriptions de nouveaux usagers en raison des incertitudes liées au déménagement. Après le déménagement en mars 2011, le taux d'occupation des casiers est remonté.

En 2011, on comptabilise au total 74 usagers avec 28 nouveaux inscrits ou réinscrits et 27 sortants. Avec un taux de remplissage moyen de 47 casiers sur 50 et 28 nouveaux usagers en 2011, donc plus de la moitié, on peut dire qu'il y a toujours une forte demande pour la bagagerie.

La fréquentation

La fréquentation est en légère hausse. Sur les 14 entrées hebdomadaires possibles, les entrées avec ou sans dépôt de bagages passent de 6 entrées en moyenne par usager et par semaine en 2008 et 2009 à 7 entrées par usager et par semaine en 2010 et 2011. Sur les deux dernières années, chaque usager vient en moyenne une permanence sur deux, ce qui est une bonne moyenne. Concrètement, le nombre d'usagers présents à la bagagerie lors des permanences est passé de 14 en moyenne en 2007 à 20 en 2008, 19 en 2009, 22 en 2010, 21 en 2011.

Ces statistiques seraient probablement un peu plus élevées encore si les bénévoles mettaient encore plus de soin à remplir les feuilles de présence, car il y a eu des moments en 2011 où cette tâche n'était pas effectuée très rigoureusement et où nous avons dû faire des rappels à l'ordre. J'en profite pour insister auprès des bénévoles sur l'importance de noter soigneusement les passages des usagers et de vérifier en fin de permanence s'ils n'ont oublié personne. C'est dans notre intérêt, puisque cela manifeste à nos partenaires et à nos financeurs le fait que la bagagerie est vraiment utilisée.

Cela dit, Marie-Ange et Bernard soulignent dans leur rapport un point très important : l'usage très régulier du service ne signifie pas automatiquement que les personnes s'orientent vers la sortie de la rue. C'est même parfois le contraire. Souvent, après une fréquentation forte en début d'adhésion, l'usager qui entame un parcours de réinsertion prend de la distance par rapport à la bagagerie jusqu'à ce qu'il trouve une solution pérenne et décide alors de rendre son casier. Le casier, même devenu inutile, n'est pas tout de suite remis dans le circuit, car certains craignent de rompre le lien de sécurité qu'ils ont noué avec l'association. Cette pratique contribue à faire chuter le taux de fréquentation de la bagagerie. Je rappelle la règle : nous souhaitons que les personnes qui ont trouvé une solution d'hébergement, même un peu précaire, nous rendent dès que possible leur casier, et nous nous engageons, si elles ont fait cet effort et si malheureusement elles se retrouvent à nouveau à la rue au bout de quelque temps, à leur redonner un casier le jour même de leur demande.

Je rappelle aussi que tous les anciens usagers sont toujours les bienvenus à la bagagerie et peuvent profiter des boissons chaudes et de l'utilisation des ordinateurs : il n'est donc pas nécessaire qu'ils conservent leur casier pour pouvoir continuer à venir.

Par ailleurs, il y a certaines périodes d'absence qui constituent des points très positifs, par exemple quand les usagers vont faire du travail saisonnier en province, trouvent une solution d'hébergement dans un lieu éloigné, se décident à se soigner et se font hospitaliser, ou encore rendent visite à leur famille. Tout cela est très positif et témoigne que les usagers ont retrouvé à travers la bagagerie la mobilité que nous cherchons à leur donner. Mais il faut signaler ces absences à l'avance dans l'agenda pour qu'on en tienne compte dans les statistiques, sinon cela contribue aussi à faire baisser le taux de fréquentation de la bagagerie.

La vie de l'association

Le nombre d'adhérents est très stable : 123 en 2007, 123 en 2008, 121 en 2009, 135 en 2010, 125 en 2011.

Au cours de l'année 2011, il y a eu deux assemblées générales avec une forte participation chaque fois, en mars (46 personnes présentes et 17 représentées, soit 63 au total sur 68 adhérents à jour de leur inscription) et surtout en juin (64 présents et 19 représentés, soit 83 au total sur 117 adhérents à jour de leur inscription).

Nous avons également tenu 4 réunions plénières (10 février, 19 mai, 17 octobre, 28 novembre), plus une réunion des bénévoles le 26 septembre, une réunion de travail sur l'accès à la salle des casiers le 10 octobre, et plusieurs réunions de travail sur le stand équitable. L'offre de réunions ouvertes aux adhérents reste donc importante. En revanche, la participation a parfois été décevante, notamment de la part des usagers.

Le Conseil d'administration est vraiment l'organe de décision de l'association : toutes les décisions importantes et même un certain nombre de décisions qu'on pourrait considérer comme secondaires se prennent en son sein. Ceci se traduit par un nombre de réunions très élevé : 17 réunions du CA en 2011, ce qui est vraiment énorme, dont 13 réunions « ordinaires », 3 réunions exceptionnelles pour prendre des sanctions suite à des infractions graves au règlement intérieur, et 1 réunion à propos du devenir du stand équitable.

Un fait qui ne s'était jamais produit jusqu'ici : aux élections de juin 2011, il y a eu 10 candidats SDF pour 6 sièges, alors qu'en général il n'y avait que 6 ou 7 candidats, ce qui témoigne d'une forte volonté des usagers de participer à la gestion de l'association.

Au cours de l'année 2011, et en fonction des activités et des départs des usagers, il y a eu en tout 13 usagers siégeant au CA, ce qui est positif dans la mesure où cela permet à un nombre non négligeable d'usagers de découvrir comment fonctionne le CA. Je signale d'ailleurs qu'il y a actuellement une place vacante, Pascal Lodin ne pouvant plus assister au CA en raison de ses activités professionnelles.

Toujours dans la vie de l'association, il y a eu deux moments de convivialité très forts, le repas annuel des adhérents, qui a eu lieu le 21 janvier et avait été particulièrement animé, et l'inauguration du premier bungalow, le 23 mars, qui a également été un gros succès.

Les bénévoles

Le nombre des bénévoles est toujours très élevé. En 2010, on comptait 82 bénévoles, dont 30 usagers, 3 anciens usagers, 49 ADF. En 2011, il y a 87 bénévoles dont 31 usagers, 6 anciens usagers, 48 ADF.

Une suggestion pour l'avenir : compter vraiment l'ensemble des bénévoles, en identifiant aussi les usagers qui n'ont pas fait de permanences mais qui ont participé au grand ménage mensuel (9 grands ménages en 2011, avec 18 participants parmi les usagers), ceux qui ont contribué à tenir les stands sur les vide-greniers (3 vide-greniers en 2011, 16 participants parmi les usagers), qui ont participé aux collectes alimentaires (1 collecte en 2011, 8 usagers ont participé), ou encore à l'organisation du repas annuel, des buffets qui suivent les assemblées générales, du Carnaval du 2^e, de la buvette de la Fête de la Rue, etc. Tout cela est très utile pour le bon fonctionnement de notre association sur le plan pratique et/ou sur le plan financier, et aussi à l'image que nous donnons à l'extérieur. Recenser l'ensemble des usagers qui ont participé à ces opérations permettrait de se rendre compte de la proportion de ceux qui ont au moins fait un petit quelque chose dans l'année pour l'association, par rapport à ceux qui n'ont strictement rien fait, car malheureusement il en existe quelques-uns qui ont cette attitude de pure « consommation » par rapport à la bagagerie (mais pas beaucoup quand même, me semble-t-il).

Parmi les opérations qui ont mobilisé un nombre important de bénévoles, je voudrais citer tout particulièrement les deux déménagements, celui de mars 2011 et celui qui a eu lieu dans les premiers jours de janvier 2012, mais dont les préparatifs ont eu lieu fin 2011. Même si dans les deux cas nous avons bénéficié des services d'une société de déménagement financée par la Ville, ce dont nous la remercions, pour tout le reste, ces opérations ont été préparées et conduites presque complètement par les usagers eux-mêmes, et je voudrais vraiment leur rendre hommage pour cela. Un point qui a été particulièrement apprécié par nos interlocuteurs : le fait qu'un groupe de bénévoles a eu à cœur de nettoyer à fond le premier

bungalow après notre déménagement dans le deuxième. Cela a été fortement apprécié lors de l'état des lieux, et considéré comme un témoignage de notre sérieux et de notre sens des responsabilités. Ce genre d'initiative contribue vraiment à changer l'image des SDF, souvent associée à la notion de « saleté ».

De façon plus générale, au niveau de la gestion quotidienne, je voudrais aussi signaler un point qui frappe la plupart de nos visiteurs : c'est que nos locaux sont propres, ce qui contribue de façon très positive non seulement à l'agrément de la bagagerie, mais aussi à notre image. Merci à tous les bénévoles, ADF et SDF, qui ont à cœur de bien faire le ménage à la fin de chaque permanence, et à tous ceux qui ont participé aux opérations « grand ménage » une fois par mois pour nettoyer les parties dont on ne peut pas s'occuper tous les jours.

La reconnaissance dont bénéficie la bagagerie

Parmi les points positifs de ce bilan, je voudrais citer la reconnaissance dont bénéficie la bagagerie, reconnaissance qui s'est traduite de plusieurs façons.

La première est le fait que, malgré des difficultés considérables, la Ville a eu à cœur de nous trouver des locaux, au cœur du quartier des Halles comme nous le souhaitions, et d'une taille et d'une qualité qui nous permettent un fonctionnement efficace et agréable. Dans un premier temps, nous avons eu peur d'aller dans des « bungalows », mais aujourd'hui, on peut dire que ces locaux sont parfaitement adaptés à notre activité et très confortables.

De plus, dans les tout premiers jours de janvier 2011, la Ville nous a proposé des locaux définitifs au 15 rue Jean Lantier, avec dans un premier temps la partie située du côté de la rue des Orfèvres, d'une surface de 115 m², puis dans un deuxième temps le rez-de-chaussée et le premier étage de la partie située rue Lantier, d'une surface totale de 163 m². Ce sera la plus grande surface dont nous ayons jamais disposé, car notre local sur la terrasse faisait 135 m² et les bungalows font 150 m². L'immeuble en question est magnifique et, au prix de quelques adaptations dans notre fonctionnement, il est probable que nous y serons très confortablement installés. En revanche, les locaux nous seront confiés bruts et c'est à nous de trouver l'argent pour réaliser les travaux, de l'ordre de 100 000 euros. Mais la Ville s'engage sur le paiement de notre futur loyer, qui sera de 50 000 euros par an : elle nous demande, ce qui est normal, de solliciter l'aide l'Etat, mais elle s'engage à compléter la somme.

Je tiens à souligner que, sur le plan des locaux, nous sommes particulièrement privilégiés et que nous devons vraiment en remercier la Ville. Je signale par exemple que les Relais du Cœur, qui étaient situés juste en face de nous sur la terrasse Lautréamont, n'ont toujours pas trouvé de local de remplacement, plus d'un an après leur fermeture.

Un autre signe de reconnaissance pour nous tient aux essaimages dont nous faisons l'objet. Outre la bagagerie Antigél qui s'était créée déjà en 2010, la mairie de Bordeaux nous a demandé des conseils pour la création d'une bagagerie qui a ouvert en 2011, et une bagagerie a également ouvert à Marseille en janvier 2012, après de nombreux échanges avec nous.

Ces équipements présentent un certain nombre de différences avec notre propre fonctionnement, mais le projet qui est en préparation dans le 3^e arrondissement de Paris s'inspire tellement du nôtre que l'équipe qui le porte a souhaité reprendre notre nom et s'appeler « Mains libres 3^e ». Nous avons rencontré le président du réseau Cocagne pour

discuter avec lui de la façon de gérer une sorte de « label Mains libres » que nous créerons dès que cette nouvelle bagagerie aura ouvert, avec dépôt de la marque à l'INPI. En attendant, nous leur avons donné le droit de reprendre notre nom à condition d'inscrire nos principes fondamentaux dans leurs statuts, ce qui va nous amener tout à l'heure à modifier légèrement nos propres statuts pour que la rédaction de l'objet social de Mains libres 1^{er} et de Mains libres 3^e soit la même. J'en profite pour saluer le président de Mains libres 3^e, Lauro Capdevila, avec qui nous avons des contacts étroits et qui se bat sur ce projet avec toute son équipe depuis deux ans maintenant, et pour remercier Bernard Dubois qui, en plus de son travail au sein de notre bagagerie, participe assidument à toutes les réunions de montage de ce projet. Je remercie également Raoul Pastrana, architecte et membre de l'équipe du 3^e, qui a accepté de venir nous aider pour travailler sur les plans du futur local de la rue Jean Lantier, car notre architecte Anne Geistdoerfer, qui a consacré beaucoup de temps à nos projets successifs, est vraiment débordée et ne pourra pas nous aider sur le suivi des travaux. Les échanges sont donc d'ores et déjà nombreux entre nos deux associations.

L'impact social

Le dernier et le principal point positif que je voudrais citer dans ce rapport moral, c'est l'impact social de notre bagagerie, c'est-à-dire sa contribution à la réinsertion des SDF à travers le logement et le travail et à leur réinclusion dans le tissu social.

Sur 74 usagers accueillis au cours de cette année, et après en avoir discuté notamment avec notre partenaire « Aux Captifs la libération », qui assure le suivi de la plupart de nos usagers, on peut considérer que :

- **l'impact social a été très bénéfique pour 12 personnes**, qui ont trouvé un logement et/ou du travail :
- Jean-François F, même s'il est parti dans de mauvaises conditions (exclusion), avait mis à profit son passage à la bagagerie pour trouver un hébergement durable et du travail ;
- Julien L a trouvé un hébergement durable ;
- Dariusz G a travaillé pendant 8 mois sur le chantier des Halles puis a décroché une formation qualifiante de guide touristique et il est actuellement en stage, avec un hébergement ;
- Eric T a trouvé un travail et habite dans un hôtel ;
- José A a travaillé une dizaine de mois à la Régie de quartier ;
- Patrice S a obtenu son titre de séjour après beaucoup de démarches, a trouvé des petits boulots, s'est engagé sur le stand équitable et a manifestement très envie de sortir de la rue ;
- Philippe D a obtenu un logement grâce aux Petits frères des pauvres et a intensifié son activité professionnelle de comédien ;
- Stéphane P a suivi une formation professionnelle, retrouvé un emploi et un logement ;
- Yves V n'est resté que peu de temps, mais a mis à profit cette période pour faire toutes ses démarches et retrouver un logement ;
- Mark C a décidé de se soigner et il est désormais accueilli en maison médicalisée pour une longue durée ; au passage, il vous envoie ses amitiés, il a été opéré du genou et tout s'est bien passé, il a été rassuré sur les autres problèmes dont il souffrait, il suit un stage de photo et a beaucoup de projets ;
- Alexis J, qui était arrivé à la bagagerie en août 2008, a réussi à trouver un logement après beaucoup de démarches et d'efforts ;

- Daniel T a travaillé pendant un mois sur le chantier des Halles, puis a laissé tomber, puis a repris des démarches, s'est engagé sur le stand équitable et a trouvé tout récemment une solution d'hébergement dont il est très heureux.

S'y ajoutent 4 personnes (Pascal L, Didier M, Jean-Pierre W, Gilles R) qui ont définitivement rendu leur casier en 2011 mais qui en réalité avaient déjà trouvé des solutions en 2010 et ne venaient pratiquement plus à la bagagerie au début de l'année. A noter que Pascal a repris un casier en 2011 et vient de le rendre car il a à nouveau trouvé travail et logement : l'obstination, ça paie !

- on peut également considérer que la bagagerie a eu **un impact bénéfique pour 32 personnes**, à travers le développement de liens sociaux, la prise de responsabilités au sein de la bagagerie, les démarches d'insertion qu'elles ont pu accomplir, les soins médicaux qu'elles ont pu recevoir en sachant leurs affaires en sécurité, ou encore la reprise de confiance en soi et l'envie retrouvée de faire des projets ;
- la situation est **stationnaire pour 9 personnes**, parfois depuis très longtemps, ce qui est préoccupant, comme l'indiquent Marie-Ange et Bernard dans la conclusion de leur rapport, même si on tient compte d'un effet mécanique lié au fait que dans les débuts, par définition, les gens ne pouvaient pas être là depuis trois ou quatre ans : ces situations « stationnaires » sont sans doute appelées malheureusement à se prolonger, ce qui pose question ;
- **l'évaluation est impossible pour 17 personnes**, qui sont venues trop peu ou sont restées trop peu de temps (probablement suite à une mauvaise orientation), ou encore sont arrivées trop récemment à la bagagerie.

A noter que le stand de commerce équitable « Les Copains des Halles » a joué un rôle non négligeable dans la réinsertion des personnes puisque, en 2011, 12 usagers ont participé à la tenue de ce stand. Ses activités ont dû être interrompues à la rentrée 2011, faute d'une rentabilité suffisante. Une nouvelle équipe a été constituée, pilotée par Delphine Lagrabette. Seybah Dagoma, adjointe du Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, nous a accordé une subvention « Premières heures » qui permettra d'assurer le paiement de toutes les heures effectuées sur le stand et donc la pérennité économique de ce dernier. Jusqu'alors, en effet, les volontaires du stand effectuaient un certain nombre d'heures à titre bénévole. Désormais, ils ont l'assurance que toutes leurs heures seront payées, et s'ils font de bonnes ventes, ils pourront toucher des primes. En revanche, chaque personne ne peut bénéficier de ce dispositif que pendant un an au maximum. Nous espérons que, avec cette nouvelle formule, le stand va aider encore plus d'usagers à trouver un vrai travail.

II – POINTS NÉGATIFS

Les incidents graves

Le nombre d'incidents graves justifiant soit des exclusions avec procuration pour accéder aux bagages, soit des exclusions totales (puisque dans notre règlement, nous avons abandonné l'expression « *exclusion définitive* ») a été particulièrement élevé en 2011 par rapport aux années précédentes. Depuis l'ouverture de la bagagerie en 2007, il n'y avait eu que deux exclusions totales d'usagers, l'une pour une série de lettres anonymes calomnieuses, l'autre pour exhibition d'une arme à feu dans la bagagerie.

Dans la seule année 2011, le CA a dû décider de 6 exclusions, dont 4 avec procuration et 2 exclusions totales, concernant 5 personnes en tout (une personne s'est vu infliger d'abord une exclusion avec procuration, puis une exclusion totale). C'est une augmentation très forte, et ce mouvement n'a fait que s'accélérer en ce début de 2012, puisque le CA a déjà prononcé deux exclusions avec procuration, et un avertissement préalable à exclusion avec un sursis de deux mois.

Cette augmentation du nombre d'incidents graves est préoccupante et crée un climat d'insécurité pour les usagers et pour les bénévoles ADF. Certains ont été très choqués par les scènes de violence auxquelles ils ont assisté dans cette bagagerie qui devrait être un havre de paix pour tous. De plus, cette augmentation des incidents graves oblige le CA à se réunir plus souvent, ce qu'il a fait avec dévouement, mais si cela devait s'aggraver encore, il risquerait de ne plus pouvoir faire face ou de devoir prendre des sanctions plus radicales, qui risqueraient d'être mal comprises et de provoquer de nouveaux incidents.

Les petits dysfonctionnements quotidiens

A ces incidents graves se sont ajoutés une série d'incidents moins importants qui se sont soldés par des avertissements ou ont pu être réglés à l'amiable sans faire l'objet de sanction particulière, mais au prix d'entretiens pour lesquels le CA a également été mobilisé.

Il s'y est ajouté surtout d'innombrables petits incidents ou infractions au règlement intérieur, trop minimes pour faire l'objet d'une sanction ou même d'un avertissement, mais dont l'accumulation finit par provoquer des tensions et créer par moment une atmosphère détestable.

Parmi les infractions fréquentes, il y a les débordements de casiers et la mauvaise volonté des usagers lorsqu'on leur demande de trier leurs affaires pour en réduire le volume. Pourtant, chacun sait que ces débordements de casiers « pourrissent » la vie des bénévoles : des sacs tombent au milieu de l'allée sans qu'on sache à qui ils sont ; il faut parfois s'y prendre à plusieurs reprises pour tout faire tenir dans un casier après avoir récupéré un bagage, ce qui peut être fatigant vu la lourdeur des sacs ; certains bénévoles, ne sachant que faire des bagages qui n'entraient pas dans le casier, ont cru bon de les poser devant le casier ou en hauteur, ce qui génère des inégalités et des jalousies entre usagers, donc des conflits potentiels. Quand un bénévole demande à un usager de trier ses affaires, il aimerait que celui-ci lui réponde « *D'accord, passe-moi mes sacs, je vais trier tout de suite* ». Mais la dernière fois que j'ai demandé cela à un usager, il a violemment protesté, a donné des coups de pieds dans ses sacs, etc. Pourtant, ce travail ne lui a pris que dix minutes : quand il a eu fini, je lui ai fait observer qu'il aurait pu se dispenser de faire tout ce bazar pour une tâche qui l'a occupé si peu de temps. Le problème, c'est que certains bénévoles, qui redoutent ce genre de réaction, n'osent plus rien dire.

Autre exemple de dysfonctionnement, des usagers se sont permis de boire de la bière, voire des alcools plus forts, dans la cour privative. Certains ont également consommé du shit et on m'a dit qu'on avait retrouvé des joints dans le tube métallique de la rampe du premier bungalow. Certaines personnes m'ont même dit que tel ancien usager ne revenait à la bagagerie « *que pour s'approvisionner en shit* ». Si c'est vrai, c'est la fin de la bagagerie à brève échéance : imaginez quelles sont nos chances de conserver cet équipement s'il se dit dans le quartier que c'est un lieu de trafic de drogue ! C'est gravissime. Il en va de même si

les gens du quartier constatent la consommation d'alcool ou de shit dans notre cour. Nous avons remplacé une partie des palissades autour de la cour par des grilles afin de mieux assurer la sécurité de la bagagerie, sachant qu'il y a eu une tentative d'effraction sur notre porte d'entrée. Du coup, quand certains se permettent de boire de la bière dans la cour, cela se voit de l'extérieur. Tout ce qui se passe dans la bagagerie et dans son environnement est très observé par beaucoup de gens dans le quartier, et nous n'avons pas que des amis. Je rappelle que l'un des buts de la bagagerie était de donner une image plus positive des SDF. Or, l'image traditionnelle des SDF, c'est d'abord l'alcoolisme. Si des gens prennent l'habitude de boire des bières dans la cour, voire de fumer du shit, cela se saura très vite, et ensuite, pour reconstruire notre réputation, ce sera très dur.

En ce qui concerne le trafic de drogue, si cette rumeur s'avérait exacte, ma responsabilité serait engagée en tant que présidente. C'est pourquoi je vous annonce que j'ai adressé hier à la commissaire principale du 1^{er} une réquisition pour lui demander dans les plus brefs délais la visite d'une brigade de police accompagnée de chiens « renifleurs » qui passeront en revue l'ensemble de notre local et de la cour. J'ai toujours joué la transparence totale avec les élus et j'ai donc informé de cette démarche le Maire du 1^{er}, qui me soutient totalement. Je le tiendrai au courant du résultat de cette visite, ainsi que les élus de l'Hôtel de Ville, car en cas de problème, ma seule défense sera de dire : *« Dès que j'ai entendu parler d'un soupçon de trafic, j'ai pris les mesures qui s'imposaient et je vous ai informés »*. La visite aura lieu dans quelques semaines ou dans quelques mois, mais elle aura lieu. J'espère que tout le monde est conscient que si l'on trouvait ne serait-ce qu'un gramme de drogue à la bagagerie, ce serait catastrophique. J'ai pris ce risque parce que je ne veux pas endosser la responsabilité d'une telle situation et encore moins chercher à masquer ou à couvrir ce genre d'activités. S'il y a ici des gens qui pensent qu'on peut faire n'importe quoi sans se préoccuper des conséquences, il faut qu'ils sachent qu'ils risquent tout simplement de provoquer la fermeture de la bagagerie. Je demande donc à chacun d'entre vous de prendre ses responsabilités, que soyez vous-mêmes concerné par ces activités illicites ou que vous en soyez témoin.

Les tensions entre SDF et ADF et entre usagers et membres du CA

A mon sens, il y a encore plus grave que ces histoires d'alcool et de drogue, même si sur l'échelle des sanctions pénales, ce n'est pas considéré du tout de la même façon : c'est l'attitude de dénigrement voire d'agressivité qu'on observe de la part de certains usagers à l'égard des bénévoles ADF, d'une part, et à l'égard des membres du CA, d'autre part, que ces derniers soient ADF ou SDF.

Je citerai trois exemples récents :

- Une sorte de cabale qui s'est montée pour essayer de saboter le repas annuel des adhérents, pour la simple raison que certains usagers en voulaient à la bénévole qui avait pris en charge le pilotage de ce projet. Cette cabale a lamentablement échoué, puisqu'il y a eu environ 70 participants, dont énormément d'usagers, un grand nombre de bénévoles pour préparer le repas, des plats délicieux et une excellente ambiance. Mais cela témoigne d'un état d'esprit déplorable, qui consiste à s'en prendre à des bénévoles ADF qui donnent pourtant de leur temps et de leur énergie pour leur bagagerie : c'est minable.
- Un des membres anciens usagers du CA a été victime de violence physique de la part d'un usager, en raison de ses activités au sein du CA. Il y a des gens qui ont le courage de se faire élire au sein du CA pour essayer de gérer le fonctionnement de l'association, qui prennent des responsabilités, qui accomplissent une tâche prenante,

difficile, et l'un d'entre eux se prend un coup de poing à cause des tâches qu'il accomplit. Comment voulez-vous qu'il y ait, ensuite, des volontaires parmi les SDF pour se présenter au CA ? Et s'il n'y a plus de volontaires pour représenter les SDF, nous allons tout simplement devenir une association comme beaucoup d'autres : ce seront des ADF qui décideront et les SDF sont traités comme des incapables. Autant dire que ce sera la fin de la bagagerie.

- Une membre SDF du CA, après avoir défendu l'idée qu'une sanction devait être appliquée et non suspendue, a été victime de pressions et de comportements agressifs de la part de certains usagers.

Comme l'a fait remarquer Jeanne dans un message récent, « *Je ne crois pas qu'il y ait ailleurs souvent la possibilité de réunir SDF et ADF autour d'un même projet de longue durée et je serais très attristée de la voir disparaître* ». Ce travail en commun pour rapprocher les SDF et les ADF, qui est dans le fond la seule vraie façon de lutter contre l'exclusion (car lutter contre l'exclusion, ce n'est pas donner aux gens à manger ou de quoi se soigner, c'est les accueillir parmi les ADF), c'est vraiment la marque de fabrique de Mains libres. Si les SDF se dressent contre les ADF, les dénigrent, voire leur font le reproche d'avoir un logement, comme cela m'est arrivé (comme si avoir un logement n'était pas ce que nous souhaitons à tous !), c'est la fin de notre idéal et de nos espoirs.

La deuxième idée forte de la bagagerie, c'est la participation des usagers. Récemment, un visiteur m'expliquait que cet hiver, sa paroisse a accueilli cinq ou six SDF dans un local, mais avec chaque soir des ADF qui se relayaient pour dormir avec les SDF. Ces derniers ont protesté : « *On n'est pas des enfants, pourquoi faut-il qu'il y ait un ADF qui nous surveille ?* ». La bagagerie s'est créée sur la conviction qu'en effet les SDF ne sont pas des enfants, qu'ils n'ont pas besoin d'être surveillés ou encadrés, qu'ils sont parfaitement capables de se prendre en charge et d'assumer des responsabilités. La meilleure preuve, c'est par exemple qu'on ne fait jamais de différence entre un bénévole ADF et un bénévole SDF, et que certaines permanences sont assurées uniquement par 3 bénévoles SDF. Nous avons construit la bagagerie sur l'idée qu'on pouvait laisser les clés de la maison aux SDF et que la maison serait bien gardée. Mais quand on voit que certains usagers introduisent de l'alcool ou de la drogue en cachette, refusent de respecter le règlement, jouent avec les règles pour voir s'ils se font prendre ou non, bref se comportent comme des gamins de quatre ans, on peut avoir des doutes.

Personnellement, ce qui m'a décidée à faire quelque chose pour les SDF de mon quartier, c'est une phrase lancée par une habitante lors d'une réunion à la mairie du 1^{er} : « *Ce quartier est dégueulasse, il y a plein de crottes de chien et de SDF* ». J'avais été profondément choquée par cette idée qu'en d'autres termes, les SDF c'était « *de la merde* ». Pour moi, les SDF sont des êtres humains qui ont exactement la même valeur que moi, et donc on peut très bien faire tourner un équipement ensemble, sans surveillants et sans vigiles, simplement en se basant sur la confiance et le travail en commun. Avec les comportements puérils auxquels on assiste maintenant, c'est cette idée-là qu'on est en train de démolir.

Le problème, c'est que notre bagagerie a été construite sur cette idée selon laquelle les SDF sont parfaitement capables de se prendre en charge et de ce point de vue, elle est très fragile. Si certains ne jouent pas le jeu et, au lieu de se prendre en charge, se comportent comme des irresponsables, toute la construction va s'effondrer.

Par exemple, certains me disent : « *Ma pauvre, tu ne sais même pas 10 % de tout ce qui se passe dans cette bagagerie* ». C'est normal : je ne viens que pour une ou deux permanences par semaine, et le reste du temps je fais confiance aux usagers et aux bénévoles pour se comporter en personnes adultes et pour gérer cet endroit sans qu'il y ait de problème. Quand je pars en vacances, je me dis « *Ça va bien se passer puisqu'on est tous des adultes et que tous ceux qui sont là vont s'occuper de bien gérer cet endroit* ». Mais si trop de gens se mettent à essayer de profiter du système sans respecter les règles, à manquer de respect aux autres, à commettre des infractions continuelles, à essayer de s'octroyer des passe-droits, ni moi, ni les autres bénévoles ne suffirons à la tâche. On a essayé de demander aux bénévoles de surveiller ce qui se passe dans la cour. Mais franchement, si les bénévoles doivent se transformer en garde-chiourmes qui surveillent toutes les cinq minutes ce qui se passe, c'est insupportable : personne n'a envie de faire ça et on risque de ne plus trouver de bénévoles.

De deux choses l'une, soit il y a suffisamment d'autodiscipline et de contrôle mutuel parmi les usagers, et la bagagerie pourra durer longtemps, soit c'est la « loi de la rue » qui triomphe, et dans ce cas je crois que l'histoire de la bagagerie ne va pas tarder à prendre fin. Par « loi de la rue », je veux parler du fait que certains usagers prétendent diriger la bagagerie à leur façon, comme des petits « caïds », et pour cela veulent faire leurs propres règles et essayer perpétuellement d'obtenir des passe-droits pour eux et leurs amis ; n'hésitent pas à user de violence verbale ou physique, de moqueries et de dénigrement car ils essaient d'imposer la loi du plus fort à la place de l'égalité et du respect qui sont à la base de notre règlement intérieur ; s'en prennent particulièrement à ceux qui incarnent l'autorité officielle au sein de la bagagerie, à savoir les membres du CA ; boycottent systématiquement les réunions de travail qui permettent de discuter ensemble du fonctionnement de la bagagerie et dévalorisent ceux qui y participent ; cherchent à intimider tous ceux, membres du CA ou non, qui pourraient essayer de leur résister et de signaler au CA ce qui ne va pas ; et enfin, pour être plus tranquilles et pouvoir imposer cette « loi de la rue », essaient de décourager et d'éloigner les ADF, qui n'adhèrent généralement pas à cette culture.

J'ai entendu des gens qui disaient « *Finalement, la bagagerie on peut la faire tourner entre SDF, ce serait tellement bien* », sous-entendu « *ce serait géré à notre façon à nous* », avec des dominants et des dominés, comme dans la rue. Mais s'il n'y avait plus que des SDF à la bagagerie, non seulement cela deviendrait un nouveau ghetto pour SDF, en contradiction complète avec l'objectif d'insertion et d'inclusion qui est à l'origine de la bagagerie, mais en plus je ne pense pas que ça pourrait durer très longtemps, car il y a trop de conflits entre les gens qui vivent la violence de la rue tous les jours. Je ne sais pas comment vous voyez les choses mais personnellement je ressens fortement cette espèce de compétition entre la loi de la rue et la loi républicaine, fraternelle et solidaire que nous essayons d'instaurer au sein de la bagagerie. La question est de savoir laquelle va l'emporter.

III – LES DÉFIS POUR 2012

A mon avis, nous avons deux défis principaux pour 2012, et ils sont étroitement liés entre eux.

Le principal défi, c'est de retrouver la cohésion entre ADF et SDF et d'obtenir que les membres du conseil d'administration, démocratiquement élus par tous, ainsi que les décisions qu'ils prennent, avec beaucoup de réflexion, de travail et de scrupules, soient respectés au sein de la bagagerie. Cette cohésion retrouvée et ce respect du CA et de ses décisions doivent se traduire par une baisse rapide et significative des infractions au règlement intérieur, des

violences verbales et physiques, des petits incidents qui créent de la tension et « pourrissent » l'ambiance. Je vois trois façons de parvenir à ce résultat.

La première, et celle que je préfère, c'est une prise de conscience collective qui permettra que d'ici le mois de juin, date de notre prochaine assemblée générale, nous retrouvions un climat complètement apaisé et respectueux des règles.

Une autre possibilité est que les incidents se multiplient, que le CA se décourage, que ses décisions soient contestées et considérées comme injustes parce que prises trop rapidement, que les membres du CA démissionnent et qu'en définitive il apparaisse inévitable de changer radicalement de modèle. Certains m'ont suggéré par exemple d'embaucher un vigile qui serait présent à toutes les permanences et chargé de détecter et d'exclure les fauteurs de trouble. Je vous dis tout de suite que si on doit en arriver là, ce sera sans moi, et je pense que de nombreux bénévoles ADF quitteront également l'association. Donc ce serait une solution « *no future* ».

Entre les deux, il y a une autre option qui me déplaît aussi, mais moins que la solution « vigile », et si la pérennité de la bagagerie est à ce prix, on devra peut-être la tenter. Plusieurs personnes me disent qu'en définitive les « fauteurs de trouble » sont assez peu nombreux. On pourrait essayer de les identifier et les exclure. Franchement, je trouverais ça dramatique d'exclure des gens alors que nous sommes censés lutter contre l'exclusion, mais si c'est le seul moyen de sauver la bagagerie, peut-être faudra-t-il en venir là. J'espère que d'ici le mois de juin, il se produira un changement radical de climat à la bagagerie et que nous retrouverons la cohésion, le respect mutuel et le respect des règles ; sinon, il faudra prendre une décision.

Le deuxième grand défi pour 2012, c'est de réunir les 100 000 euros qui sont nécessaires pour financer les travaux du local de la rue Jean Lantier, sans quoi l'histoire de la bagagerie s'arrêtera aussi, car nous ne pourrions pas rester au milieu du jardin indéfiniment.

Ces deux défis me semblent intimement liés : si la bagagerie se « détricote » et si, nous les adhérents et les membres du CA, nous ne croyons plus à ce concept parce que nous en constatons l'échec, comment réussissons-nous à convaincre des financeurs de soutenir cette opération ? Où trouverons-nous le courage et l'énergie pour lancer un tel chantier ? Comment conserverons-nous l'indispensable soutien des élus ? Comment réussissons-nous à faire accepter aux commerçants et aux habitants riverains du futur local un équipement susceptible de générer des nuisances, des bagarres, de l'alcoolisme, de la drogue ?

Je crois que nous sommes à un tournant de l'histoire de Mains libres. Au bout de cinq ans, c'est un peu normal que nous ayons besoin de réfléchir et de recadrer certaines choses. Je suis convaincue que nous sommes capables de relever ces défis, mais il faut vraiment qu'on s'y mette tous.

Et maintenant, à vous la parole ! »

DÉBAT

Les pressions exercées sur les administrateurs

Martine Martin : J'ai posté un mail dans lequel j'expliquais qu'après avoir bien réfléchi, j'estimais qu'il n'y avait pas lieu de lever la sanction de la personne qui avait mérité cette

sanction par son comportement. Si on commence à lever les sanctions des gens, tout le monde peut faire n'importe quoi. Au CA, on fait un tour de table et on se donne vraiment du temps avant de prendre une décision : la sanction résulte d'un vote. Dans le cas en question, il y a eu plusieurs propositions et on a pris la proposition moyenne. Comme j'ai exprimé le souhait que cette sanction soit maintenue, j'ai été prise à partie, mais je tiens à dire que d'autres personnes au sein du CA ont adopté la même attitude que moi, et qu'une décision du CA est une décision collective. Donc même si quelqu'un me casse la figure, ça n'empêchera pas que les autres membres du CA étaient partisans aussi du maintien de la sanction.

La boîte à idées

Anne Sarfati : La boîte à idée pourrait être un objet formidable pour la bagagerie, mais on s'en sert très mal. Ce qui manque sans doute à beaucoup de SDF, c'est le désir de faire des choses, d'avoir des projets. Et quand les gens mettent un projet dans la boîte et que le projet est trop rapidement refusé, c'est tuer l'espoir dans l'œuf et c'est très violent.

Jeanne Kalt : Mais de quel projet parles-tu ?

Anne Sarfati : José a présenté plusieurs projets et ils ont été refusés très rapidement. Ce n'est pas un reproche au CA, mais le CA a trop de choses à faire. Pourquoi ne pas créer une commission qui s'occuperait des projets et travaillerait pour présenter quelque chose de plus structuré ? Je trouve que ce n'est pas très démocratique, cette boîte qui passe directement au CA sans que ce soit discuté, travaillé, amélioré.

Elisabeth Bourguinat : Dans la boîte, il y a toutes sortes de choses : des questions, des suggestions, des critiques. Le CA, à chaque réunion, regarde le contenu de la boîte et prend le temps d'y répondre. Pour le dernier CA, José et d'autres avaient mis un message dans la boîte pour protester contre le fait que des films téléchargés illégalement avaient été effacés des ordinateurs par un membre du CA en charge de cette tâche. Dès qu'il a appris que cet acte avait été validé par le CA, et sans attendre que le compte rendu apporte des explications sur cette décision (ce qui ne prend pourtant que quelques jours, grâce à la rapidité de Marie-Ange), il est allé casser la figure à l'administrateur en question.

En ce qui concerne les projets, il faut savoir que jamais le CA ne s'opposera à un projet, sauf pour des raisons financières. Par exemple, si quelqu'un suggère qu'on loue un car pour partir une semaine en Normandie, ce sera refusé parce qu'on n'a pas d'argent pour ça. Mais ce qui se passe très souvent, c'est que les gens se contentent de lancer une idée sur un bout de papier et ils attendent que le CA la réalise. Comme le CA est débordé, s'il n'y a pas un groupe de personnes qui prennent en charge ce projet, il ne peut pas s'en occuper lui-même. Et donc ce que le CA dit depuis toujours, et ce que j'ai encore proposé tout à l'heure à Julien, qui veut lancer un projet, c'est d'organiser lui-même un groupe de travail : même ça, le CA ne peut pas le prendre en charge.

Par exemple, le repas annuel est toujours géré par une petite équipe qui se constitue et s'organise elle-même. Je l'ai rappelé lors de la réunion d'adhérents de novembre en disant « *Soit il y a un groupe de travail qui s'en occupe, soit il n'y aura pas de repas parce que le CA est saturé de travail et ne peut pas le prendre en charge* », et c'est Anne Sarfati qui, très gentiment, a accepté de piloter ce projet. Cela a été le cas pour les concours de pétanque, pour les vide-greniers, etc. Vous avez toute latitude pour organiser un projet, mais il faut vous en occuper vous-même, faire une proposition, un budget, etc.

Un comité pour accompagner les projets

Jeanne Kalt : Depuis un an, il n'y a pas eu de projet mis en place parce qu'il y avait les deux déménagements et trop de choses à faire pour tout le monde. Mais avant, quand quelqu'un avait une idée, il se proposait comme responsable de ce projet, réunissait quelques autres personnes et le projet se faisait. Au dernier CA, on a bien évidemment parlé de l'ambiance actuelle de la bagagerie et on s'est dit que dans les mois à venir, il fallait absolument qu'on relance l'idée que les SDF et les bénévoles montent des projets ensemble, parce que c'est aux périodes où on fait des choses ensemble que la bagagerie retrouve son esprit. Donc, franchement, si vous avez des propositions il faut vous lancer.

Françoise Aba : Une personne qui vit à la rue et qui a une idée n'a pas forcément la capacité de monter son projet toute seule. Je trouve très intéressante l'idée de créer un petit noyau de personnes chargées d'étudier les projets des uns et des autres.

Elisabeth Bourguinat : Dans ce cas, il faut un volontaire pour monter cette commission-là.

Anne Sarfati : Je veux bien m'en occuper.

Elisabeth Bourguinat : Donc maintenant, si vous avez des projets, vous en parlez à Anne.

Réduire la taille de la cour ?

Françoise Aba : Il y a beaucoup de choses qui se passent dans la cour et qu'on ne peut pas surveiller. Peut-être pourrait-on la réduire de moitié avec des barrières ? Je n'ai pas envie de faire le « flic » pendant mes permanences.

René Brousse : On ne va pas se priver de la cour sous prétexte que certains en usent mal. Il faut qu'il y ait un autocontrôle, et ça doit être possible puisque ça a marché pendant des années.

Françoise Aba : Dans le premier local, il n'y avait pas de cour.

Elisabeth Bourguinat : Il y avait la terrasse et on a eu suffisamment d'ennuis avec certains usagers qui faisaient n'importe quoi sur la terrasse.

Jeanne Kalt : Dans le prochain local, il n'y en aura pas.

Discuter avec les fauteurs de trouble

Philippe Dupagne : Je suis ancien usager et membre du CA et je trouve que c'est aux usagers de se responsabiliser. Vous êtes des grands garçons, on n'est pas là pour vous surveiller. La bagagerie est un outil formidable, il n'y en a pas beaucoup comme ça à Paris ni en province. Ne sabotez pas cet outil, géré en commun avec des habitants du quartier qui n'ont qu'un désir : que vous vous en sortiez.

Michelle Boisson : Je pense que 90 % des usagers respectent la règle, même peut-être 95 %.

Philippe Dupagne : Mais les gens du dehors, ils ne vont pas regarder les 95 % positifs, il vont regarder les 5 % négatifs. Et ce sont ces derniers qui vont causer du préjudice à l'association.

Michelle Boisson : Mais pourquoi stigmatiser les 95 % ? Voyons ce qu'on doit faire pour les 5 %.

Elisabeth Bourguinat : Tu serais partisane d'exclure les 5 % en question ?

Michelle Boisson : Je suis partisane de les entendre. De la même façon que le CA se réunit pour entendre les personnes qui ont commis des fautes graves.

Elisabeth Bourguinat : Le problème c'est que ce sont de multiples petites choses insaisissables, des petites phrases. On ne convoque pas quelqu'un pour deux mots, on le convoque parce qu'il a insulté quelqu'un ou qu'il lui a donné un coup.

Philippe Dupagne : Mais le CA n'est pas fermé à la discussion.

La réquisition pour une visite par la police

Martine Martin : Je trouve un peu rapide et violent d'avoir adressé une lettre à la police et au Maire du 1^{er} sans consulter personne.

Elisabeth Bourguinat : Face à la loi, je suis responsable. J'ai été dernièrement convoquée au pénal, au titre de l'association Accomplir, pour une accusation de diffamation pour laquelle j'ai d'ailleurs été complètement blanchie : dans ce cas, on convoque l'association, qui est une personne morale, mais on convoque aussi une personne physique qui représente l'association, pour la bonne raison qu'une personne morale ne peut pas, le cas échéant, aller en prison. Imagine qu'un trafic de drogue s'instaure à la bagagerie ; que, comme souvent, cela s'accompagne de violences ; qu'un jour, quelqu'un soit poignardé, et qu'on découvre que cela faisait un certain temps déjà qu'il y avait un trafic de drogue dans cet établissement. C'est moi qui serai jugée responsable de n'avoir rien fait pour combattre ce trafic. Donc, bien que je sois une grande démocrate, j'ai estimé que je n'avais d'autorisation à demander à personne pour faire cette réquisition. Imaginez qu'on vous propose de conduire une voiture les yeux bandés : vous allez dans le mur. J'ai besoin de savoir s'il y a de la drogue dans l'établissement dont, jusqu'à nouvel ordre, je suis présidente, et j'ai besoin de protéger mon honneur et ma réputation.

Michelle Boisson : Tu as entièrement raison, mais ce qui est étonnant, c'est que toi qui communique énormément, tu n'informes le groupe que maintenant.

Elisabeth Bourguinat : Cela ne date que d'hier. J'ai consulté le Maire du 1^{er}, qui est un appui indispensable pour nous, et il m'a dit « *Vous avez entièrement raison et je vous soutiens* ». Si on laisse démarrer la rumeur, on ne sait pas où ça va. Et on ne peut pas dire que j'ai beaucoup attendu pour communiquer : je le fais 24 heures après, devant les adhérents réunis en assemblée générale.

Martine Martin : Chacun est responsable de ses actes. Si quelqu'un est possesseur ici d'une substance illicite, c'est lui qui sera inquiété.

Elisabeth Bourguinat : Et si on trouve de la drogue dans un faux plafond, qui sera inquiété ? Du point de vue des habitants du quartier, de l'opinion publique, de ma famille, c'est moi qui serai jugée responsable.

Martine Martin : Tu aurais dû convoquer une réunion exceptionnelle du CA : c'est le CA qui est juridiquement responsable de l'association.

Jeanne Kalt : Non, juridiquement, c'est vraiment Elisabeth qui est responsable, pas le CA.

Des partenaires extérieurs

Claude Savry : On pourrait demander de l'aide à Emmaüs France à Montreuil, aussi bien au niveau financier, qu'au niveau achats de fournitures, par exemple.

Elisabeth Bourguinat : On n'arrive déjà pas à avoir des relations normales avec le centre Emmaüs des Bourdonnais et de Montesquieu... Sinon, nous sommes tout à fait favorables à l'idée d'avoir des partenaires et de chercher des appuis à l'extérieur : nous le faisons tout le temps.

La formation Croix-Rouge

Françoise Aba : Je voudrais ajouter à ce rapport moral l'organisation de la formation Croix Rouge. Ce sont 5 usagers de Mains Libres qui ont obtenu leurs diplômes de secouristes, et c'est important.

*

Le quorum étant atteint, la présidente propose de suspendre l'assemblée générale ordinaire pour ouvrir l'assemblée générale extraordinaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

La présidente déclare l'assemblée générale extraordinaire ouverte. L'unique point à l'ordre du jour est la modification de l'objet social de l'association. Les changements proposés ont été joints à la convocation.

Elisabeth Bourguinat : La bagagerie qui est en train de se créer dans le 3^{ème} arrondissement, qui s'inspire fortement de notre fonctionnement, a demandé à pouvoir reprendre notre nom et s'appeler « Mains libres 3^{ème} ». Nous avons pris conseil auprès du réseau « Les Jardins de Cocagne », qui fédère un grand nombre d'associations portant le même nom. Le président de ce réseau nous a conseillé, dès que le projet aura abouti et que la bagagerie du 3^{ème} ouvrira, de déposer la marque « bagagerie Mains libres » et de constituer un « comité du label Mains libres », afin de nous assurer que toutes les bagageries qui pourraient être amenées à porter ce nom respecteront nos principes fondamentaux (et nous aussi...), sous peine de se voir retirer le droit de porter ce nom. En attendant, il nous a suggéré de faire converger l'objet social de nos deux associations, afin qu'il soit bien clair, dans les statuts de la bagagerie du 3^e, qu'elle doit respecter les principes qui nous paraissent fondamentaux. Ceci nous a conduits à « toiletter » notre propre objet social.

Notre objet social était formulé jusqu'ici de la façon suivante :

L'association Mains libres est conçue dans un esprit de partenariat et de solidarité entre les ADF (personnes Avec Domicile Fixe), les SDF (personnes Sans Domicile Fixe) et les associations spécialisées œuvrant en faveur des SDF et des personnes en situation précaire. Son objet comprend trois éléments indissociables :

- 1) Les SDF sont encombrés et stigmatisés par leurs bagages, et ils peuvent les perdre ou se les faire voler. L'association offre à ses adhérents SDF la possibilité de les déposer matin et soir, en toute sécurité, dans une bagagerie située dans le quartier des Halles, gérée de façon participative avec eux et en partenariat avec les associations spécialisées.
- 2) Ce service n'est pas considéré comme une façon de les maintenir dans leur situation, qui est inacceptable, mais au contraire comme un atout pour faciliter leur insertion grâce à la réappropriation de leur autonomie et à un travail en réseau avec les associations spécialisées.
- 3) La bagagerie est également destinée à favoriser leur inclusion dans le quartier grâce à un accueil personnalisé et au développement de liens sociaux avec les ADF membres de l'association.

Nouvelle formulation proposée (adoptée par Mains libres 3^e) :

L'objet de l'association Mains libres comprend trois aspects indissociables :

- 1) **Répondre à un besoin de mobilité** : Les SDF sont encombrés et stigmatisés par leurs bagages, et ils peuvent les perdre ou se les faire voler. L'association Mains libres offre à ses adhérents SDF la possibilité de les déposer dans un casier matin et soir, sept jours sur sept, en toute sécurité, et de conserver ce casier aussi longtemps qu'ils en ont besoin. Pour mieux s'assurer de répondre aux besoins des SDF, l'association est gérée de façon participative et bénévole avec eux, aussi bien pour son administration que pour le fonctionnement quotidien de la bagagerie, ce qui exclut d'employer un ou des salariés.
- 2) **Favoriser l'insertion** : Ce service n'est pas considéré comme une façon de maintenir les SDF dans leur situation, qui est inacceptable, mais au contraire comme un atout pour faciliter leur insertion grâce à la réappropriation de leur mobilité et de leur autonomie. C'est pourquoi l'association Mains libres travaille en partenariat étroit avec des associations spécialisées, chargées d'identifier et de relayer des candidatures d'usagers puis de les accompagner dans leurs démarches d'insertion. Pour s'assurer de sa contribution à l'insertion, l'association Mains libres effectue chaque année, en lien avec ses partenaires, une évaluation de l'impact social de la bagagerie.
- 3) **Favoriser l'inclusion** : La bagagerie est également destinée à favoriser l'inclusion des SDF dans le quartier à travers le développement de liens sociaux avec les ADF membres de l'association, la participation à des animations de quartier et à la vie associative locale.

A cette modification s'ajoutent trois propositions de petites rectifications dans les statuts :

- Article 9 : remplacer « *Les assemblées générales se composent de tous les membres de l'association* » par « *Tous les membres de l'association sont convoqués aux assemblées générales* ».
- Article 11 : remplacer « *bureau* » par « *conseil d'administration* » (en effet, il n'y a pas de bureau prévu par nos statuts, c'est le conseil d'administration qui prend l'ensemble des décisions)
- Article 14 : remplacer « *bureau* » par « *conseil d'administration* »

Il est procédé au vote pour l'ensemble de ces modifications, qui sont adoptées à l'unanimité.

La présidente déclare close l'Assemblée générale extraordinaire.

*

Reprise de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La présidente poursuit l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire.

2) Examen des « questions – suggestions – critiques » déposées par les adhérents dans la boîte à idées de la bagagerie ou envoyés par courrier

Mise à jour de l'organigramme

Question : Pourquoi l'organigramme du Conseil d'administration n'est-il pas mis à jour ?

Elisabeth Bourguinat : Il y a effectivement eu des changements dans la composition du CA car certains représentants des SDF ont dû quitter le conseil d'administration pour raison de maladie, de déplacement en province ou encore d'indisponibilité liée à leur travail. Mais il faut en effet que nous mettions cet organigramme à jour.

Les pleins pouvoirs ?

Question : Peut-on attribuer les pleins pouvoirs à la présidente afin de trancher et de décider en urgence en cas de crise ?

Elisabeth Bourguinat : Les seuls « pleins pouvoirs » que j'aie pour l'instant consistent, lorsqu'il y a un cas de violence à la bagagerie, à pouvoir prendre une mesure « conservatoire », c'est-à-dire, en attendant que le CA puisse se réunir et prendre une décision, décider l'exclusion immédiate de la ou des personnes concernées, avec procuration pour continuer d'accéder à leurs bagages. Pour le reste, je pense que ce serait très dangereux de donner les pleins pouvoirs à qui que ce soit, et moi en tout cas, je n'en veux pas. C'est très important que ce soit le CA qui décide. Il se réunit au moins une fois par mois et il a aussi un groupe de discussion Internet qui lui permet de prendre des décisions très rapidement.

Porte d'entrée

Critique : Il y a une défaillance de la porte d'entrée du bungalow.

Elisabeth Bourguinat : C'est vrai qu'il a fallu attendre longtemps car la société qui gère les bungalows n'avait pas la pièce détachée pour réparer la barre anti-panique, mais maintenant c'est réparé.

Propreté et hygiène

Critique : Problème d'hygiène dans la cour de la bagagerie : mégots et autres.

Elisabeth Bourguinat : Il est anormal que les gens n'arrivent pas à jeter leur mégot dans le seau qui est prévu à cet effet et le mettent à côté. Là encore, il faut que chacun fasse un effort et se prenne en charge. Les autres problèmes d'hygiène, je ne sais pas ce que c'est : j'espère qu'il n'y a pas des gens qui urinent dans les coins ?

Bernard Dubois : Il y a aussi des gobelets qui traînent. C'est facile de les jeter à la poubelle.

Suggestion : Nettoyer les chaises à chaque permanence avec une éponge et comme il se doit.

Elisabeth Bourguinat : On le fait lors du grand ménage une fois par mois, mais c'est difficile de le faire en quinze minutes à la fin des permanences.

Jean Redeuil : Le problème, c'est qu'il y a des usagers qui prennent les chaises pour les mettre dehors. Ils mettent les pieds pleins de sable dessus et ils les rapportent à 21h50 : c'est le permanent qui est obligé de les nettoyer.

Martine Martin : En tout cas toutes les chaises ont été nettoyées avant l'AG !

Elisabeth Bourguinat : Il y a déjà des chaises dehors, il ne faudrait pas sortir celles qui sont à l'intérieur, surtout si c'est pour mettre les pieds dessus. Par ailleurs, si quelqu'un renverse un peu de café sur une chaise, ou s'il constate que la chaise à côté de lui est un peu sale, ce serait sympa de prendre une éponge et de nettoyer.

Philippe Dupagne : Comme à la maison.

Critique : Il faudrait que chaque usager soit plus autonome quant au maintien de la propreté du lieu : jeter les gobelets quand on ne les utilise plus, nettoyer le micro-onde après chaque passage. Essuyer les boissons renversées.

Elisabeth Bourguinat : Je souscris totalement.

Critique : Je constate une certaine dégradation de l'hygiène au sein de la bagagerie (vaisselle, éponges noires...) depuis maintenant plusieurs mois.

Elisabeth Bourguinat : Moi aussi j'ai remarqué que les éponges n'étaient peut-être pas remplacées assez souvent, il va falloir qu'on fasse un effort là-dessus. Pour la vaisselle, on retombe toujours sur le même problème : c'est à chaque usager de laver la vaisselle qu'il utilise.

Une cellule d'écoute individuelle

Question : Ne pourrait-on pas créer une cellule d'écoute individuelle deux fois par mois qui permettrait à chacun d'exprimer ses difficultés afin d'éviter les débordements de violence ?

Elisabeth Bourguinat : Dans ce cas il faut trouver quelqu'un qui soit qualifié pour faire ça, parce qu'on ne peut pas s'improviser assistante sociale ni psychologue. Donc si vous trouvez un bénévole qui a cette compétence et qui est prêt à le faire en respectant le fonctionnement de la bagagerie, pourquoi pas ? Si quelqu'un a des pistes précises, ce sera bienvenu.

Reçus fiscaux

Question : Pourquoi l'association n'est-elle pas déclarée d'intérêt général et à ce titre les dons pourraient être en partie défiscalisés ?

Elisabeth Bourguinat : C'est le cas, mais peut-être que nous n'avons pas assez communiqué là-dessus. Nous en avons parlé encore hier avec notre nouveau trésorier Bernard D. Nous avons convenu que pour tous les dons de 50 euros et plus, nous ferions systématiquement un reçu fiscal. Pour ceux qui font un don inférieur mais qui veulent aussi un reçu (ils ont parfaitement droit) il faudra le demander à Bernard.

Un échelon intermédiaire entre adhérents et CA

Suggestion : Créer un ou des échelons intermédiaires solides pour débattre de toutes propositions utiles, pour éviter la saisie systématique de toute proposition par le CA, la confrontation systématique de personnes (au détriment des idées), la personnalisation des querelles et autres désaccords.

Elisabeth Bourguinat : C'est ce que nous avons toujours souhaité faire à travers les réunions plénières et les réunions de travail. Quand il y a un sujet particulier, par exemple l'an dernier, en 2011, on a fait une réunion sur l'accès à la salle des casiers, tout le monde est le bienvenu. Si quelqu'un a une idée de réunion, vous le mettez au tableau, vous en parlez autour de vous, et la réunion aura lieu. Par contre, c'est vrai que si vous attendez du CA qu'il prenne des initiatives pour créer un groupe de travail sur ceci ou sur cela, cela ne marchera pas : nous n'arrivons déjà pas à traiter tous les points à l'ordre du jour de chaque réunion. Donc prenez-vous en main, prenez des initiatives, la seule chose que le CA pourra vous objecter, c'est éventuellement qu'il n'y a pas assez d'argent pour faire un projet coûteux. Mais pour tout le reste, bien au contraire : on sera très heureux qu'il y ait des initiatives de réunions de travail et de tout ce que vous voudrez.

Suggestion : Des délégations doivent exister pour éviter les oublis, pour partager les responsabilités, pour susciter davantage de démocratie.

Elisabeth Bourguinat : Moi je suis fond pour, et Frédéric s'est souvent moqué de moi là-dessus, parce que quand quelqu'un propose une idée, je lui dis « Vas-y, tu le fais ? ». Le CA est lui aussi prêt à déléguer tous les pouvoirs, sauf naturellement ceux qui lui reviennent de façon statutaire.

A nouveau la boîte à idées

Suggestion : La boîte à idées doit être dépouillée par une instance intermédiaire, neutre et bienveillante.

Elisabeth Bourguinat : La boîte à idée est ouverte, donc ceux qui veulent mettre la main dedans, regarder les idées et en parler, vous pouvez le faire. Il n'y a pas écrit « interdit de regarder ».

Julien Darras : Une boîte à idées c'est un peu fermé, est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux un tableau à idées, quelque chose d'ouvert ?

Elisabeth Bourguinat : On avait mis un cahier mais finalement c'est la boîte qui marche mieux.

Anne Sarfati : Moi je ne me sens pas autorisée à aller regarder ce qu'il y a dans la boîte.

Yolaine Bouviala : Moi non plus.

Jean Redeuil : Le problème, si les gens regardent ce qu'il y a dedans, c'est qu'ils vont voir une signature, la personne ne leur plaît pas, ils vont mettre à la poubelle, raturer le message, etc.

Anne Sarfati : C'est pour cela qu'il faut qu'il y ait des gens désignés pour ça.

Philippe Dupagne : Puisque Anne vient une fois par semaine, les gens qui ont des projets peuvent lui en parler et elle peut charger le groupe qu'elle aura constitué d'en discuter et de monter le projet.

Julien Darras : La boîte à idées, c'est aussi une boîte de doléances, ce n'est pas la même chose que les projets.

Elisabeth Bourguinat : Anne, je te propose avec ton groupe de faire une proposition pour définir la façon dont le contenu de la boîte à idées doit être géré.

Anne Sarfati : Je suis d'accord.

Ordinateurs et nourriture

Suggestion : Pour éviter des dégradations dans le coin des ordinateurs, il faudrait mettre un panneau, avec boisson et sandwiches barrés.

Elisabeth Bourguinat : Effectivement, Philippe Dupagne et Frédéric Rosin, qui s'occupent des ordinateurs, nous signalent qu'ils trouvent des miettes dans les claviers, et il semble qu'il y a aussi des personnes qui posent leurs gobelets à côté du clavier.

Jeanne Kalt : Je m'occupe de faire les panneaux.

Salle des casiers

Suggestion : Pas de « télésurveillance » dans la salle des casiers (miroirs convexes). La transparence est affaire de confiance et non de surfaces réfléchissantes.

Projection de courts métrages

Suggestion de Julien Darras : Je voulais parler d'un projet qui est né en novembre, lors d'une réunion. J'avais évoqué le fait d'organiser des moments où on pourrait se retrouver pour vivre autre chose que des problématiques internes au fonctionnement de la bagagerie, et l'idée était d'organiser des projections de film éventuellement une fois par mois. Je cherche un groupe pour étayer le projet. Mon idée serait de montrer des courts-métrages et pas un film de deux heures qui va éventuellement ennuyer certains et plaire à d'autres, mais montrer quelques petits courts-métrages pendant une heure, j'en fais moi-même et je connais d'autres

réalisateurs et des comédiens qui pourraient venir. Il faut voir s'il est nécessaire d'investir dans un vidéoprojecteur ou non et on pourrait aussi avoir un débat autour de ces films.

[Pendant le buffet qui a suivi l'AG, Julien a annoncé qu'il attendrait le retour de José pour lui proposer de monter le projet avec lui].

3) Présentation des comptes de l'année 2011 par Patrick Roburin, trésorier en exercice en 2011, et vote du quitus

Suite à la réunion de travail sur les finances de l'association qui s'est tenue le 6 mars, une nouvelle présentation des comptes, intégrant quelques corrections, est distribuée aux participants.

Patrick Roburin : Le tableau « Mains libres global » reprend l'ensemble des dépenses et recettes de l'association. Une deuxième feuille présente les dépenses hors stand, et les activités du stand sont présentées sur une troisième feuille.

Je vais commenter d'abord la première feuille, qui comprend le budget 2011 et les comptes réels. Sur le tableau, j'ai isolé ce qui correspond à l'équipement et aux travaux. Cette partie comprend une subvention de 2 000 euros que nous avons reçue de la sénatrice Catherine Dumas pour les travaux à venir sur le futur local, et qui ont été mis en provision. Les dépenses de fonctionnement sont un peu moins importantes que prévu, essentiellement parce que les achats du stand équitables ont été moins importants, ainsi que les recettes, parce que la période d'activité du stand a été plus courte que prévue.

Nous avons retenu une suggestion faite par Martine, à savoir de bien séparer ce qui donne lieu à des flux financiers, c'est-à-dire ce qui est effectivement payé, soit en liquide, soit par chèque, par rapport aux recettes ou aux charges qui ne donnent pas lieu à des flux financiers réels mais qui participent totalement de la vie de l'association. Par exemple, on ne paie pas le loyer de notre local, qui est mis à disposition par la Ville de Paris, mais il a néanmoins une valeur de 39 500 euros. Pour que notre association vive, il nous faut un local, donc nous avons besoin pour cela d'une contribution en nature de 39 500 euros. Il en va de même lorsque nous faisons une collecte alimentaire, lorsque nous recevons des secours en nature de la Soupe St Eustache, et aussi pour le travail des bénévoles, qui n'est pas payé, mais qui a une valeur et qui est indispensable pour faire exister la bagagerie. C'est pourquoi nous avons fait apparaître la « valeur » du bénévolat lors des permanences mais aussi lors des réunions du conseil d'administration, et aussi quelques heures de bénévolat effectuées pour le stand.

Tout cela fait apparaître un total des charges plus important (120 000 euros), mais cela correspond à la réalité de ce que nous faisons et à la dimension de notre association.

Le résultat global n'est pas formidable, puisque nous enregistrons une perte de 4 209 euros. Cette perte s'explique par l'insuffisance des recettes en subvention et aussi par la moindre rentabilité du stand. Heureusement, depuis quelques années, nous avons mis de l'argent de côté, dans lequel nous avons pu puiser. A la fin de l'exercice, et malgré cette perte, il nous reste en trésorerie 9 436 euros, dont 2 000 euros qui sont bloqués pour les futurs travaux. La situation n'est donc pas dramatique, même s'il serait préférable qu'elle soit plus proche de l'équilibre.

Sur la deuxième feuille, qui présente les comptes « hors stand », on constate que le déficit n'est plus que de 2 880 euros. En réalité, sachant que nous avons touché une subvention de 2 000 euros, que nous avons dû mettre en provision, nous n'avons pas réellement perdu 2 880 euros, mais seulement 880 euros.

En ce qui concerne le stand, bien que du point de vue légal, le stand n'ait pas d'existence en propre et qu'il n'y ait qu'une seule entité (l'association Mains libres), nous avons toujours souhaité que le stand soit géré de façon autonome. En 2011, le stand a généré une perte d'exploitation de 1 329 euros, mais la nouvelle équipe a réinitié un certain nombre de projets ou d'évolutions qui devraient remédier à cette situation.

Au total, on peut considérer que 2011 est une année de transition, qui a été marquée par deux déménagements et par beaucoup de préoccupations et d'efforts pour obtenir un local définitif. Tout cela nous a pris beaucoup d'énergie. Nous nous sommes moins occupés de chercher des subventions de fonctionnement pour l'année 2011 et nous avons procédé à une gestion un peu « conservatoire ».

Elisabeth Bourguinat : Nous avons travaillé sur ces comptes de façon approfondie, à la fois avec Patrick et Bernard, avec le groupe qui s'est réuni le 6 mars, et aussi avec un expert comptable qui a accepté de regarder nos comptes et n'y a rien trouvé à redire, même s'il n'a pas voulu nous donner un avis par écrit dans la mesure où il a travaillé pour nous de façon bénévole. En l'absence de questions, nous allons maintenant voter l'approbation des comptes.

Le quitus est voté à l'unanimité moins deux abstentions.

4) Présentation du budget prévisionnel 2012 par le nouveau trésorier, Bernard Dubois, et vote de ce budget

Suite à la réunion de travail sur les finances de l'association qui s'est tenue le 6 mars, une nouvelle présentation du budget 2012, intégrant quelques corrections, est distribuée aux participants.

Le budget de la bagagerie

Bernard Dubois : La première page présente le budget prévisionnel 2012 hors stand et hors projet Lantier. Pour les dépenses, j'ai repris à peu près les mêmes postes que l'an dernier, en supprimant tout ce qui était lié aux dépenses du déménagement. J'ai repris le même système de valorisation des contributions en nature. Du côté des subventions, nous avons demandé une subvention au Maire du 1^{er} Jean-François Legaret, et j'avais budgété un montant de 2 000 euros, mais en définitive il nous a accordé une subvention de 3 500 euros, dont nous le remercions vivement : cela va nous permettre de reconstituer une partie de nos réserves. Dans les recettes prévues, j'ai réintroduit le vestiaire du Bal de la Bourse : nous attendons la confirmation qu'on fera appel à nous pour cette opération en novembre prochain. Ces deux dernières années, nous avons été pris de court car prévenus trop peu de temps à l'avance.

Le budget du stand

Bernard Dubois : La deuxième page concerne le budget prévisionnel du stand, mais ce n'est pas forcément à moi de m'exprimer sur ce sujet.

Elisabeth Bourguinat : Normalement, Delphine Lagrabette, responsable du stand, devait être là, mais elle m'a envoyé un SMS pour signaler qu'elle ne réussirait pas à arriver à temps et s'excuser. Je souhaite insister sur un point en particulier. Jusqu'ici, le stand était « pauvre », mais le principe qui nous guidait était de dire « *En aucun cas, le stand ne doit coûter de l'argent à Mains libres* » : l'argent que nous avons reçu pour financer Mains libres ne devait pas être utilisé pour le stand. Cette année, cela va être le contraire : le stand va être « riche » car nous avons reçu une subvention importante, mais en aucun cas l'argent donné pour le stand ne pourra être utilisé, par exemple, pour acheter des fournitures pour la bagagerie. Si une partie de la subvention n'est pas utilisée pour le fonctionnement du stand (achat de matériel, rémunération de l'équipe, formation...), nous devons rendre l'argent à la Ville à la fin de l'année. Il y a une séparation hermétique entre l'argent du stand et l'argent de l'association, dans les deux sens.

Anne Sarfati : Dans ce cas, vous allez pouvoir payer les gens davantage ?

Elisabeth Bourguinat : Ils seront payés au SMIC, et c'est seulement s'ils réalisent des recettes importantes qu'ils percevront des primes prises sur les recettes supplémentaires, de façon à conserver une dimension d'intéressement.

Le plan de financement du projet Lantier

Bernard Dubois : La troisième page présente le plan de financement des travaux pour Jean Lantier. Pour l'instant, du côté des provisions pour ces travaux, nous avons 2 000 euros accordés par le Sénat et 5 000 euros reçus de la fondation Orange, grâce à notre adhérente Chantal Speth. Il nous reste donc à trouver 93 000 euros.

Elisabeth Bourguinat : Cette évaluation de 100 000 euros a été faite par notre architecte Anne Geistdoerfer. On nous livre des locaux bruts, donc il faut refaire tous les sols, tous les plafonds, toute l'électricité, l'escalier intérieur, l'isolation phonique, etc. Elle a des références de prix de rénovation au mètre carré et elle a pris plutôt le bas de la fourchette. Dès que nous aurons les plans définitifs, nous demanderons un devis à l'entreprise qui réalise actuellement les travaux dans l'immeuble. Je suis très soulagée de savoir que c'est Christophe Lémery, qui a beaucoup d'expérience dans les aménagements de bureaux, qui va s'occuper des négociations avec l'entreprise en question pour essayer d'obtenir le devis le plus serré possible.

Bernard Dubois souhaite qu'il y ait un vote distinct sur chacune des parties du budget. Compte tenu de l'heure et du fait que cette suggestion ne trouve pas d'écho dans l'assemblée, il est procédé à un seul vote sur l'ensemble des trois parties.

Le budget prévisionnel 2012 est adopté à l'unanimité moins 3 abstentions.

5) Approbation des modifications apportées depuis la dernière Assemblée générale au règlement intérieur

En raison de l'heure tardive, un adhérent propose que cette question soit reportée à la prochaine AG. René Brousse demande si, en attendant, les modifications s'appliquent. Elisabeth Bourguinat explique que c'est le CA qui introduit des modifications et qu'elles

doivent être validées par l'AG, mais qu'en attendant elles s'appliquent de toute façon. L'assemblée est d'accord pour reporter cette question à l'AG de juin.

6) Vote sur le plan d'implantation du futur local (15 rue Jean Lantier)

Des exemplaires des plans du futur local sont mis à la disposition des adhérents. La présidente explique que le point principal, sur lequel l'assemblée générale doit voter, est la répartition des fonctions entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage. Plusieurs réunions et discussions sur le groupe Internet ont eu lieu. L'option qui semble préférable consiste à mettre la salle des casiers au rez-de-chaussée et la salle d'accueil à l'étage. Faire monter les gens à l'étage avec les bagages est compliqué et installer un monte-charge coûte très cher. Au départ, l'accès PMR (personnes à mobilité réduite) était prévu à l'étage, mais la SGIM a accepté que nous percions une porte entre le rez-de-chaussée et le hall d'entrée de l'immeuble, ce qui permet aux PMR d'accéder au rez-de-chaussée via l'entrée principale. Il faudrait que ce choix soit validé par l'AG pour qu'il ne soit plus remis en cause et que l'on puisse avancer sur les étapes suivantes.

L'option avec la salle des casiers au rez-de-chaussée et la salle d'accueil à l'étage est soumise aux voix et adoptée à l'unanimité.

7) Questions diverses

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 20h45 et suivie d'un buffet.

Elisabeth Bourguinat
Présidente

Bernard Dubois
Vice-président et trésorier